



***Fonds de développement
des territoires (FDT)***

***Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016***

***Produit le 30 juin 2016
Sera adopté le 16 août 2016***

En avril 2015, le nouveau Fonds de développement des territoires (FDT) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce Fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la municipalité régionale de comté (MRC) de La Nouvelle-Beauce, laquelle entente a été signée par monsieur le ministre, Pierre Moreau, le 23 juillet 2015.

Le ministre a délégué à la MRC de La Nouvelle-Beauce la gestion d'une somme de 660 641 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 pour réaliser les objets suivants :

- a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;*
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);*
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;*
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;*
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;*
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.*

La MRC de La Nouvelle-Beauce est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les maires ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention 2015-16 par la résolution n° 12880-09-2015;*
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Nouvelle-Beauce par la résolution n° 12918-10-2015;*
- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (2015-2016) par la résolution n° 12917-10-2015;*
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution n° 13050-12-2015.*

Tous ces documents sont disponibles sur www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « Services et mandats » à la section du Développement économique. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016.

Répartition du fonds dans diverses activités

Le montant de 660 641 \$ reçu pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 a permis de financer les activités suivantes :

✓ Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie	332 821,79 \$
✓ Contribution au salaire de l'agent de développement rural pour 2015.....	29 291,00 \$
✓ Destination Beauce en 2015	1 223,21 \$
✓ Contribution au financement de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)	5 000,00 \$
✓ Contribution au fonctionnement du CLD de La Nouvelle-Beauce en 2015	145 294,00 \$
✓ Contribution au fonctionnement de Développement économique Nouvelle-Beauce pour les trois premiers mois de 2016.....	36 324,00 \$
✓ Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire et du développement du territoire	
○ 12 mois de l'année 2015.....	88 850,00 \$
○ 3 premiers mois de l'année 2016.....	22 137,00 \$
	<hr/>
	660 641,00 \$

Présentation sommaire des activités par objet

Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Les projets et montants autorisés pour 2015-16 sont les suivants.

Projets	Soutien Financier 2015-16
<i>La Société de l'Arbre Mariveraine de Sainte-Marie (SAMAR) aménagera un jardin blanc sur le terrain arrière de la chapelle Ste-Anne à Sainte-Marie. Cet espace de détente, de repos et de méditation sera accessible à l'ensemble de la population.</i>	7 000 \$
<i>La municipalité de Saint-Bernard poursuivra l'amélioration du parc de l'OTJ en installant une surface de deck-hockey sur la patinoire extérieure et en améliorant l'équipement d'éclairage extérieur pour les usagers.</i>	8 000 \$
<i>La MRC de La Nouvelle-Beauce travaillera sur la première phase d'un projet d'aménagement de tronçons cyclables reliant la Véloroute de la Chaudière, de Scott via Sainte-Hénédine et Saint-Isidore, à la cycloroute de Bellechasse.</i>	39 322 \$
<i>La municipalité de Sainte-Hénédine entreprendra une démarche de réflexion en vue de développer une planification stratégique afin de se donner une perspective d'avenir d'ici 2025 par l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie de ces citoyens et futurs résidents.</i>	15 000 \$
<i>La municipalité de Frampton effectuera un réaménagement intérieur de l'aréna afin de créer des chambres de joueurs et une aire de restauration chauffée pour les spectateurs.</i>	43 000 \$
<i>La municipalité de Saint-Elzéar plantera une voie cyclable aux abords de la route 216 afin de faciliter les déplacements actifs et assurer une meilleure sécurité des usagers.</i>	9 000 \$
<i>La municipalité de Vallée-Jonction aménagera une rampe de mise à l'eau pour les embarcations, sur un terrain lui appartenant.</i>	43 000 \$
<i>La Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau reconstituera le grand marais qui occupait autrefois la portion alluviale de l'ancien Domaine Seigneurial Taschereau de Sainte-Marie. Cet écosystème constituera le plus grand milieu humide de la vallée de la Chaudière.</i>	40 000 \$
<i>Le Comité d'Accueil et d'Intégration Des Immigrants de Beauce-Nord (CAIDI) se dotera d'outils de service aux fins d'accompagnement et de suivi de la clientèle immigrante. Ces outils visent la mise en place d'un processus d'accueil et d'intégration jusqu'à l'obtention d'un premier emploi ou d'un meilleur emploi.</i>	7 000 \$

<i>Projets</i>	<i>Soutien Financier 2015-16</i>
Engagement pris l'année antérieure dans le du Pacte rural et financé par le présent fonds	
<i>Projet de pont suspendu multifonctionnel sur la rivière Chaudière Coût du projet de 2 338 000 \$</i>	33 000 \$
<i>Mise en commun d'une ressource en loisir (Frampton, Sainte-Hénédine et Sainte-Marguerite)</i>	18 500 \$
<i>Plan d'action Recrutement de médecins Attractions – Rétention – Centre médicale de La Nouvelle-Beauce</i>	20 000 \$
<i>Construction d'un bâtiment des loisirs à Scott</i>	30 000 \$
<i>Aménagement d'une maison de répit et de locaux pour une association de personnes handicapées – Phase 1</i>	20 000 \$
Total	332 822\$

Établissement, financement et mise en œuvre d'entente sectorielle

La MRC de La Nouvelle-Beauce a soutenu :

- *La Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches (TACA) au cours de l'année 2015 en lui versant un montant de 5 000 \$*
- *L'entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches de la Table Éducation de Chaudière-Appalaches (TÉCA). Négociée en 2015, cette entente est valide du 1^{er} avril 2016 au 30 juin 2017. La MRC n'a pas d'engagement financier, mais s'engage à collaborer à la réalisation des objectifs d'intervention.*

➤ *Soutien au développement rural*

- *La MRC de La Nouvelle-Beauce a versé un montant de 29 291 \$ en 2015 pour le salaire de l'agent de développement rural.*
- *Un montant de 1 223,21 \$ a été versé à Destination Beauce en 2015 afin de débiter les activités de cette nouvelle organisation. Destination Beauce est l'organisme délégataire responsable de la promotion et du développement touristique sur le territoire des MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et de La Nouvelle-Beauce.*
- *L'agente de développement rural participe à la Table intermunicipale en loisir de la Nouvelle-Beauce qui assure une concertation des directeurs, coordonnateurs ou responsables des loisirs du territoire.*

- Mise en place d'un comité de travail avec les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine et Saint-Isidore en vue de l'implantation d'une piste cyclable sur d'anciennes emprises ferroviaires. Ce dossier se réalise avec la collaboration de la municipalité de Saint-Anselme et la MRC de Bellechasse.
- Participation et soutien technique à l'élaboration d'une planification stratégique territoriale dans la municipalité de Sainte-Hénédine.

Contribution au fonctionnement du CLD de La Nouvelle-Beauce en 2015 et du Développement économique Nouvelle-Beauce pour les trois premiers mois de 2016

Promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Au cours de l'année 2015, plusieurs chambardements politiques et financiers ont amené le CLD et la MRC à se questionner et à travailler de concert afin d'établir un modèle d'affaires qui répondrait aux besoins du milieu. Les résultats de cette réflexion ont déterminé que le CLD se consacrerait dorénavant au développement économique du territoire. Ce faisant, les activités liées au tourisme ont été confiées à une nouvelle organisation régionale en décembre 2015 qui sera dédiée à la promotion touristique pour les 3 MRC de la Beauce. Également à compter du 1^{er} janvier 2016, les activités liées à la ruralité, pour leur part, ont été transférées à la MRC. L'organisme Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) a pris le relais du CLD de La Nouvelle-Beauce en janvier 2016.

Les principaux services offerts par le biais du DENB sont :

- Accompagnement technique et financier;
- Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivi des entreprises;
- Mentorat d'affaires;
- Support à l'implantation et à la relocalisation;
- Activité d'animation économique et intégration dans la communauté d'affaires;
- Collaboration et implication à des projets structurants pour la région.

Voici un aperçu des services offerts pour l'année 2015 :

Bilan des services rendus par le personnel du CLD pour l'année 2015

Type de services offerts par le CLDNB	PLUS DE 780 *
Consultation, orientation et références	251
Plan d'affaires, études de pré faisabilité	19
Accompagnement et suivi	85
Formation en entrepreneuriat	179
Recherche de financement	47
Autres services techniques	201
Total :	782

* Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque service.

BILAN SOMMAIRE DES FONDS LOCAUX	Nombre de dossiers d'entreprises acceptés	* Aide financière acceptée	Investissements totaux
Fonds d'aide aux jeunes entrepreneurs	5	45 000 \$	4 290 833 \$
Fonds local d'investissement	7	210 000 \$	4 893 704 \$
Fonds local de solidarité	8	222 500 \$	4 943 704 \$
Soutien au travail autonome (démarrage)	8	N/A	660 238 \$
Fonds Soutien aux projets d'entreprise	22	22 330 \$	N/A
Futurpreneur	4	N/A	395 300 \$

* Déboursée ou non

Mentorat d'affaires	Nouvelle- Beauce	% en Nouvelle- Beauce
Entrepreneur - démarrage	13	50 %
Entrepreneur - croissance	10	38 %
Entrepreneur - transfert d'entreprise	3	12 %
Nouveaux jumelages 2015 - objectif : 15	26	100 %

Mentorés jumelés à un mentor au 31 décembre 2015 (dyades actives) : 46

La formation

Chaque année, DENB travaille très fort à offrir un programme de formation accessible qui répond aux besoins des entrepreneurs. Les thèmes abordés sont, entre autres, le marketing, les ressources humaines, la production, l'administration, etc. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise.

En 2015, plus d'une vingtaine d'ateliers de formation ont été donnés à plus de 280 participants. Le DENB croit profondément aux bienfaits de la formation et constate que celle-ci, lorsqu'elle est suivie d'un bon accompagnement, contribue de façon significative à augmenter le taux de survie des entreprises.

Le mentorat

L'année 2015 bat un nouveau record! Ce sont 26 entrepreneurs qui ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience souhaite partager ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service profite à 46 mentorés qui utilisent le service de 14 mentors bénévoles de La Nouvelle-Beauce pour des périodes s'échelonnant de quelques mois à quelques années. Encore cette année, deux déjeuners d'informations permettant de démystifier le mentorat d'affaires ont eu lieu. Ces déjeuners sont aussi l'occasion d'entendre le témoignage d'un mentor et d'un mentoré sur les bénéfices qu'apporte une telle relation.

Autres projets

DENB collabore aussi étroitement avec d'autres intervenants dans certains projets comme :

- *Le concours OSEntreprendre;*
- *La Foire de l'emploi Beauce-Nord;*
- *Brigade entrepreneuriale avec le Carrefour Jeunesse-Emploi;*
- *Projet-pilote : Soudage-montage inspiré du modèle dual avec la Commission scolaire Beauce-Etchemins;*
- *Etc.*

Plusieurs projets ont comme objectif de sensibiliser la population à l'entrepreneuriat et soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région de La Nouvelle-Beauce.

Politique nationale de la ruralité 2014-2024 et Pacte rural

Au cours de l'année 2015, l'agente de développement rural a de nouveau collaboré avec la MRC en coordonnant la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité (PNR) qui a été abolie à la suite des modifications apportées par la loi 28. La PNR visait à faire des milieux ruraux des lieux de vie et de travail dynamiques.

Le Pacte rural, la principale mesure financière, fut un levier important pour le développement de notre territoire au cours des 13 dernières années. En 2015, ce sont 19 projets acceptés au Fonds du Pacte rural. Pour pallier la disparition du Pacte rural, la MRC de La Nouvelle-Beauce a instauré le Fonds de soutien aux projets structurants.

À noter que ce service offert par le CLD depuis 2001 sera offert par la MRC de La Nouvelle-Beauce en 2016.

Le premier trimestre 2016

En ce qui concerne le premier trimestre de l'année 2016, Développement économique Nouvelle-Beauce poursuit son rôle d'accompagnateur auprès des entreprises du territoire. Plus de 350 interventions ont été faites auprès d'entreprises existantes ou de promoteurs ayant un projet d'affaires. Plus de 200 promoteurs et 64 entreprises existantes ont bénéficié de services de Développement économique Nouvelle-Beauce du 1^{er} janvier au 31 mars 2016. Toujours dans le souci d'offrir des services répondants aux besoins des entrepreneurs, Développement économique Nouvelle-Beauce est très présent sur le terrain et à l'écoute de sa clientèle. C'est pour cette raison, que l'équipe de DENB est très impliquée dans certains dossiers jugés prioritaires pour la région comme par exemple l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en Nouvelle-Beauce. DENB continuera au cours de l'année 2016 à s'impliquer dans différents projets à caractère local ou régional, et ce, sans délaissier son offre de services régulière auprès des promoteurs et entreprises du territoire.

Aménagement du territoire et du développement du territoire

Les activités financées en partie par le Fonds de développement du territoire pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016 sont :

Activités	Montant engagé
<p><u>Élaboration d'une politique de gestion des cours d'eau pour la MRC</u></p> <p>Réalisation : rédaction par les techniciens en aménagement du territoire Vérification : directeur du Service d'aménagement du territoire et du développement Révision des textes et mise en page : technicienne en bureautique</p>	10 000 \$
<p><u>Travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau de la Nouvelle-Beauce</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visites de terrain (11 municipalités) - Analyse des dossiers - Rencontre des personnes intéressées - Supervision des travaux <p>Travail réalisé par la technicienne en aménagement du territoire</p>	50 000 \$
<p><u>Plan de développement du territoire et des activités agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des friches 1 (2 ha et +) sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce - Visites de terrain - Présentation aux élus, dg des municipalités et comité aviseur PDTAA 	12 000 \$
<p><u>Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en Commission d'aménagement (1 rencontre) - Travail d'animation avec l'organisme Vivre en ville - Préparation des problématiques <p>Réalisation : aménagiste principale Supervision : directeur du Service d'aménagement et de développement du territoire Animation : Vivre en ville</p>	17 000 \$

Activités	Montant engagé
<u>Agrandissement des périmètres urbains (PU)</u>	
- Évaluation des 11 PU en termes de besoins pour les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles	
- 5 PU ont été retenus pour études et rencontres des conseils municipaux : Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Vallée-Jonction, Sainte-Marie. Saint-Lambert-de-Lauzon s'est par la suite désistée	30 000 \$
- Montage des dossiers de demande d'exclusion à la CPTAQ	
- Rencontre le syndical local de l'UPA de La Nouvelle-Beauce	
- Rencontre le comité aviseur en lien avec le PDTAA	
Réalisation : aménagiste principale	
Supervision : directeur du service d'aménagement et de développement du territoire	
<hr/>	
Montant engagé par le Service d'aménagement du territoire et du développement pour cette même période	119 000 \$

Montant dédié par le Fonds de développement des territoires au soutien des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire :

1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 :	88 850\$
1 ^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016 :	22 137\$
TOTAL :	110 687\$

Il va sans dire que plusieurs activités sont au programme de travail de ce service.

Soutien aux municipalités en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services

Aucune activité.

Conclusion

En Nouvelle-Beauce, le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir financièrement deux organisations, la MRC de La Nouvelle-Beauce et Développement économique Nouvelle-Beauce, en plus de favoriser la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc soutenu le dynamisme du milieu par l'offre de biens et de services qui améliorent la qualité de vie des citoyens de la Nouvelle-Beauce.

Ce qui est apprécié de ce fonds, c'est qu'il permet au conseil de la MRC de partager ce fonds en fonction de ses priorités et des besoins de la collectivité en plus d'être en lien avec les diverses planifications du territoire. Il est un fonds qui est simple et souple à gérer tout en assurant l'impartialité du conseil dans ses choix. Il donne à la MRC les moyens financiers de réaliser ses nouvelles responsabilités en matière de développement.

En Nouvelle-Beauce, la confiance et la fierté envers ses contribuables et le potentiel de son territoire sont l'essence de notre développement.

*Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier
Le 30 juin 2016*